

VALORISER ET EVALUER L'UTILITE SOCIALE DE VOS PROJETS (ASSOCIATIFS, D'ETABLISSEMENTS ET SERVICES) : UNE DEMARCHE INDISPENSABLE

Contexte

Au niveau européen et au niveau national, valoriser l'utilité sociale ou l'impact social des activités fait partie des défis majeurs que les structures du secteur ont désormais à relever. Le recours croissant à l'innovation sociale pour répondre aux besoins collectifs est une réalité, notamment dans les appels à projet. Cet enjeu essentiel demande de développer une stratégie d'anticipation et de valorisation de ce que les acteurs associatifs font parfois déjà dans les territoires mais qui est insuffisamment reconnu. L'innovation est à appréhender de façon large : technologique, organisationnelle mais aussi sociale et citoyenne. A travers cette démarche, il s'agit de s'affirmer comme actrices de l'innovation dans un paysage complexe du fait de la multiplicité des acteurs. La démarche globale mérite que l'on s'y intéresse tant elle contribue au développement et relève d'une stratégie d'avenir : en complémentarité des politiques publiques, il s'agit d'ajuster en continu les pratiques et améliorer en profondeur la qualité de vie pour et avec les personnes accueillies et accompagnées.

Objectifs / Compétences visées

- S'approprier les éléments du contexte actuel dans lequel évolue les associations (Europe, décentralisation, appels à projet, Economie Sociale et Solidaire...)
- Dresser un état des lieux sur la conduite des projets et intégrer la notion d'utilité sociale pour leur actualisation
- Disposer d'une méthodologie et des outils pour l'actualisation des projets d'établissement et de service, dont la légitimité repose en grande partie sur leur utilité sociale
- Identifier dans les projets et dans les pratiques ce qui relève de l'innovation sociale, des marqueurs de l'utilité sociale et construire et évaluer des projets dans ce sens
- Identifier les sources de financements dédiés à l'innovation sociale

Contenu

- Les enjeux de la démarche démontrant l'utilité sociale
 - Enjeux européens, nationaux et locaux
 - Une reconnaissance des interventions spécifiques du secteur
- L'utilité sociale des projets des associations sanitaires et sociales
 - S'approprier la notion d'utilité sociale
 - Se servir de l'utilité sociale pour enrichir et faire évoluer les projets associatifs, d'établissement et service et d'activités
 - Comment et pourquoi mettre en avant son utilité sociale auprès de ses partenaires
- Les outils méthodologiques de valorisation de l'utilité sociale
 - Disposer d'indicateurs pour l'évaluation
- L'innovation sociale pour répondre aux enjeux du secteur
 - Savoir la caractériser dans ses différentes dimensions : le fonctionnement associatif, les projets existants ou à développer, les pratiques professionnelles, les nouvelles approches de la personne, les nouveaux modes d'accompagnement.



Date(s) & Lieu(x)

11 mars 2025 - 9h00 - 12h00 - 14h00 - 17h00 **Classe virtuelle**

Durée

1 jour - 6 heures - 2 modules de 3h00

Tarif(s

320 € - Adhérent 395 € - Non-adhérent

Public

Binômes Président-Directeur, Administrateurs, Directeurs, Responsables projet. Groupe minimum de 6 personnes et maximum de 12 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Echanges avec et entre les participants. La formation s'appuie sur les projets dont les participants voudront bien se munir. Support remis aux participants Animation en visio-conférence via Teams ou LMS. Disposer d'un ordinateur avec connexion audio et vidéo. Note sur l'assistance technique et lien de connexion transmis en amont. Assistance technique et pédagogique

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire (ou autre modalité), permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation.

Post formation, un questionnaire est adressé au prescripteur et aux stagiaires afin d'évaluer le bénéfice de la formation.

Intervenant.e

Salomé LENGLET, conseillère technique URIOPSS Hauts de France

Le contenu de la formation peut s'adapter en fonction des situations de handicap : merci de <u>nous contacter</u> au préalable

